

Centrale à béton :

RECY
REIMS/PRUNAY
REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
SAINTE MENEHOULD
SOIGNY-AUX-MOULINS

EUROVIA REIMS
EUROVIA CHAMPAGNE ARDENNE
ZI LA POMPELLE BP 107

51684 REIMS CEDEX 2

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM
N° TVA : FR35 328069463

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
31/10/2025	F01251000175	410353	F01251000175	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	D-J MOULIN					
PJNCNXA300	BETON NCN Dm20 CEM2 300	2.25	M3	107.00	240.75	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	2.25	UN	1.50	3.38	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	2.25	UN	2.50	5.63	20 %

Mode de règlement : VIREMENT

Echéance : 15/12/2025

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT :	249.76 €
Total TVA :	49.96 €
Total TTC :	299.72 €
RESTE A PAYER :	299.72 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01251000175	F01251000175	31/10/2025	410353	EUROVIA REIMS

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : D-J MOULIN D-J MOULIN						
28/10/2025	004415924	410353	PJNCNXA300	BETON NCN Dm20 CEM2 300	0.75	M3
28/10/2025	004415942	410353	PJNCNXA300	BETON NCN Dm20 CEM2 300	0.75	M3
29/10/2025	004415954	410353	PJNCNXA300	BETON NCN Dm20 CEM2 300	0.75	M3